

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1663

Artikel: Mauvaise querelle, faux combat
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013692>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un arrêt du Tribunal fédéral a provoqué la révision de la loi sur le travail. Le Parlement a ainsi autorisé les magasins situés dans les aéroports et les gares à forte fréquentation à employer des travailleurs le dimanche. En échange d'un assouplissement de l'interdiction inscrite dans la loi, une partie de la gauche a réclamé une convention collective pour ces salariés. Le refus du Conseil fédéral et des Chambres a déclenché le référendum soumis au vote le 27 novembre prochain.

Afin d'enrichir le débat, quatre rédacteurs de DP confrontent leurs positions sur la question.

Pas de consommation sans protection

La protection de la tranquillité publique du dimanche a bon dos pour justifier la fermeture dominicale des commerces. Le dimanche, on mange au restaurant, on va au cinéma, on circule, on dévale les pistes de ski mais on n'achète pas! L'augmentation du taux d'activité de l'ensemble des adultes, et en particulier des femmes, implique une plus grande flexibilité de la vie sociale: remplir son frigo en dehors des heures de travail usuelles ne devrait pas être un parcours du combattant. L'extension des heures d'ouverture des commerces constitue un progrès. Mais l'assouplissement de l'interdiction de travailler le dimanche doit entraîner des sacrifices de la part des employeurs: la paix du travail a son prix. La modification de la loi sur le travail soumise au vote ne s'inscrit pas du tout dans cette dynamique. En jetant par-dessus bord le lien entre travail dominical et conclusion d'une convention collective de travail, le Parlement a rendu cette loi d'espèce inacceptable. *ad*

Le bonheur s'achète-il le dimanche?

Au-delà des conditions de travail, l'ouverture des commerces le dimanche dans les gares pose une question philosophique: celle du maintien ou non d'un jour de la semaine pendant lequel la machine économique fonctionne au ralenti. A la liberté du consommateur, je préfère pour ma part le maintien d'un jour férié qui confère un vrai rythme hebdomadaire à la société. Pour que les gens puissent se libérer du stress permanent, voir leurs amis et s'aérer le corps autant que l'esprit. Plus on multipliera les activités économiques le dimanche, plus cette structuration du temps s'effritera. L'ouverture de tous les commerces le dimanche constitue un pas de plus vers cette désagrégation. On me reprochera une forme de paternalisme liberticide. A tort, car la liberté ne signifie pas l'absence de règles, et il faut bien admettre que rares sont les ermites qui peuvent échapper au rythme social. Autrement dit, à la liberté de vivre l'obsession consumériste, j'oppose la liberté de se calmer un jour par semaine. Et j'estime que cette dernière doit prévaloir. *rn*

Prélude à une libéralisation générale

Même s'ils jurent leurs grands Dieux «ne pas ouvrir la porte au travail du dimanche généralisé», les partisans des ouvertures dominicales avouent tout de même «sonder le terrain». Car les conséquences de cet objet, moins anodin qu'il n'y paraît, vont bien au-delà de quelques commerces et services dans quelques gares et aéroports. En cas de «oui» le 27 novembre, la libéralisation totale des heures d'ouvertures risque de s'imposer d'elle-même, lorsque les commerces et services situés hors des gares auront hurlé à la concurrence déloyale et obtenu les mêmes avantages. Et plus rien ne retiendra le Conseil national d'adopter une proposition des sénateurs visant à «étendre les possibilités de travailler le dimanche», de lever l'interdiction d'employer les apprentis et les jeunes travailleurs le dimanche (ce que les Etats ont déjà accepté) et d'introduire au moins quatre nouveaux dimanches ouverts par an. Cette extension des ouvertures dominicales n'est même pas nécessaire à maintenir le statu quo et les commerces des gares légalement ouverts le dimanche pourront le rester, même en cas de non. En outre, elle se ferait sur le dos d'un personnel de la vente aussi mal payé que peu protégé collectivement. *jcs*

Mauvaise querelle, faux combat

L'enjeu le 27 novembre prochain? Tout simplement confirmer ou non le statu quo, dont un arrêt du Tribunal fédéral a mis en question la légalité. D'où la modification de la loi sur le travail pour que les commerces des gares principales et des aéroports puissent continuer à ouvrir leurs portes le dimanche.

Cette pratique n'a pas jusqu'à présent contribué à briser les familles et à déliter la vie sociale. Elle n'a pas non plus suscité une explosion de la consommation dominicale, comme le craignent les gardiens de la frugalité collective.

Je sais que, prochaine étape, le Conseil des Etats demande la levée de l'interdiction de travailler pour tous les salariés du commerce de détail et de la prestation de services. Mais telle n'est pas la question posée en novembre prochain. Encore une fois, c'est une pratique qu'il faut confirmer et des emplois, en particulier à temps partiel, à préserver.

Si le Parlement décidait d'aller plus loin, il serait toujours temps de réagir. Pour l'heure, les Eglises et les syndicats se trompent de combat. *jd*